

## Les relations commerciales avec les États-Unis

**Source:** CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/les\\_relations\\_commerciales\\_avec\\_les\\_etats\\_unis-fr-85366866-85d7-47fd-9160-1fbc874b12fo.html](http://www.cvce.eu/obj/les_relations_commerciales_avec_les_etats_unis-fr-85366866-85d7-47fd-9160-1fbc874b12fo.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## Les relations commerciales avec les États-Unis

Les relations économiques et commerciales de la Communauté économique européenne (CEE) avec les États-Unis sont troublées par les répercussions de la politique monétaire américaine et par le désordre du système monétaire international qui en résulte.

Afin de freiner l'inflation galopante et de combler le déficit de la balance des paiements américaine, le président Nixon décide le 15 août 1971 de suspendre la convertibilité du dollar en or et de surtaxer les importations de 10 %. Ce double coup de force contre l'étalon-or et contre la liberté des échanges provoque une grave crise des monnaies européennes. La livre sterling et la lire italienne sont les plus touchées. Cette crise ne peut être enrayerée malgré la mise en place du Serpent monétaire européen en mars 1972.

Les négociations du *Tokyo Round*, entre 1973 et 1979, ont introduit dans les dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) un accord relatif à la transparence des marchés publics et l'établissement de codes de bonne conduite concernant les subventions et droits compensateurs et les procédures anti-dumping.